

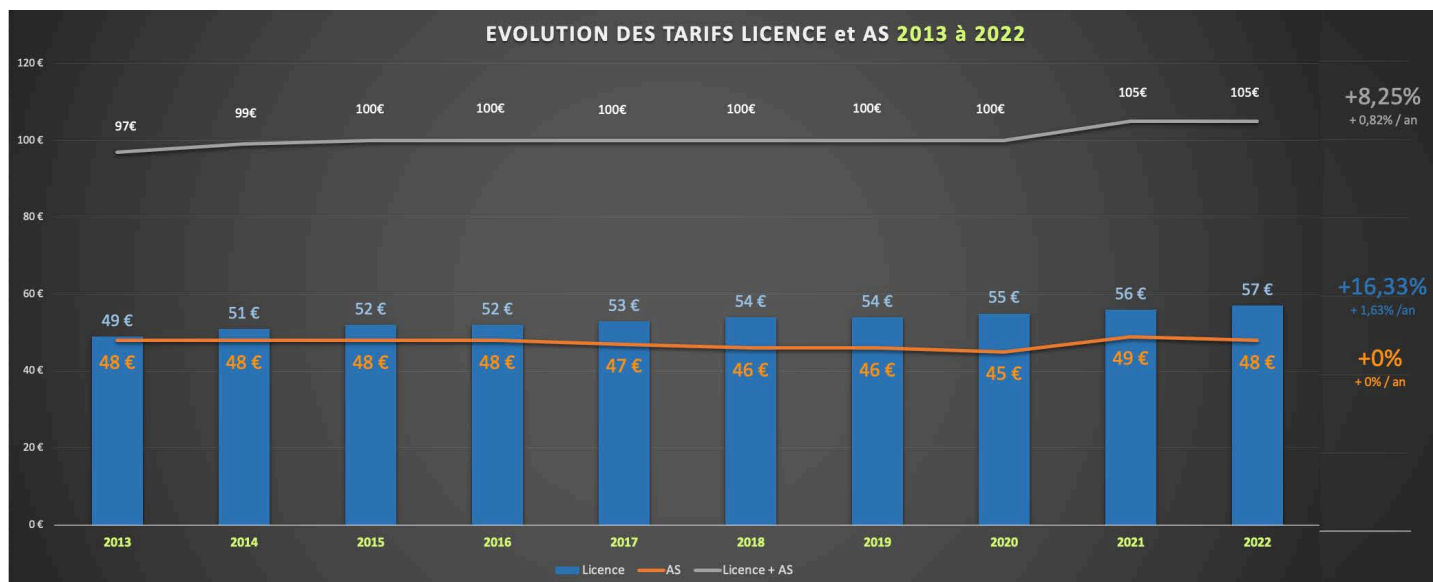
Bonjour,

l'année 2021 a marqué un changement important pour la licence de golf.

En effet, depuis l'année dernière, la dématérialisation devient la règle pour aller dans le sens de l'Histoire. Il sera toujours possible pour les « collectionneurs » de commander une version physique de la licence pour 3€ de plus.

Dans tous les cas, désormais, **une adresse mail (valide) EST OBLIGATOIRE** pour être licencié.

En 2022, l'association a baissé le tarif de la cotisation, passant ainsi de 49€ à 48€, tout en conservant les nombreux avantages procurés par cette adhésion.



Car au-delà des avantages « classiques », la cotisation AS permet également d'accompagner régulièrement de nombreux investissements au sein du club afin d'augmenter la qualité des installations et du parcours.

- Investissement de 29 000€ pour aider à remettre en route l'arrosage des fairways cette année.
- Acquisition d'une structure bâchée pour 4000€.
- Anniversaires du Club 20 et 30 ans.
- Participation à la construction du club house.

Mais tout ne change pas, la licence de golf et la cotisation AS sont toujours à prendre en début de saison, puisque ces dernières fonctionnent en année civile. Cela diffère des abonnements du golf de Bluegreen qui fonctionnent de date à date.

Alors, afin être prêt pour le 1^{er} événement de l'année, n'oubliez de commander votre licence + votre AS et d'être également **à jour de votre certificat médical ou votre questionnaire de santé.**

<https://www.golf-asgva-dole.com/devenir-membre>

Portez-vous bien et bonne saison 2022.